



J'ai été banni du forum de DNF

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 21 mars 2009

J'ai été banni du forum de DNF (pseudo Xto). Je m'interroge sur le niveau d'ouverture de DNF et sa capacité à prendre en compte la frange des fumeurs/ plaisir/ non dépendants (je pense aux amateurs de cigares) qui partagent des points de vue avec vous.

On ressent une certaine forme de fanatisme et de dogmatisme. Pourquoi ? Qu'est ce qui empêche DNF de considérer cette frange de fumeurs occasionnels qui souhaitent discuter et échanger pour trouver une façon de vivre ensemble dans le respect de chacun ?

Réponse :

Le forum de DNF a pour objectif de faire dialoguer les Internautes autour de la problématique du contrôle du tabac. Sa méthode de communication, encadrée par une charte, permet la controverse à condition que les règles de courtoisie et de bienséance contenues dans la charte soient respectées et que les propos ne tombent pas sous le coup de la loi. Il est même toléré de faire entorses au règlement à deux reprises avant d'être exclu du forum.

- Vous avez été averti à 5 reprises, ce qui démontre la patience des modérateurs.
- En vous inscrivant, vous avez accepté la charte pour aussitôt la contester et remettre en question la mission des modérateurs.
- Vous n'avez pas cessé de faire l'apologie d'une certaine forme de tabagisme pour laquelle, non seulement vous semblez vouer un culte particulier, mais à laquelle vous tentez également d'imposer une image idéalisée sans qu'aucune notion de risque ou de dépendance n'y soit attachée. L'article L.3511-3 du code de la santé publique condamne ce genre de propagande et DNF porterait une part de responsabilité si elle laissait ce délit prospérer sur son forum.

Avouez qu'en peu de temps vous avez réussi à cumuler toutes les raisons qui militaient pour votre exclusion !

Nous avons, une fois de plus, fait preuve de largesse d'esprit en acceptant de publier votre question et d'y répondre. Il ne faudrait pas cependant confondre l'objectif du forum qui est de dialoguer avec celui de l'espace questions dont l'objectif est de répondre aux questions que les Internautes peuvent se poser au sujet de l'application des textes qui régissent le contrôle du tabac.